

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2501 - JEUDI 7 JANVIER 2016

VŒUX DU CORPS DIPLOMATIQUE

Le Congo invite ses partenaires
à soutenir la présidentielle du 20 mars

Au cours de la cérémonie d'échange de vœux entre le président de la République et le corps diplomatique organisé hier à Brazzaville, le chef de l'État a invité les partenaires du Congo à soutenir l'élection présidentielle du 20 mars prochain. « *L'expression de la souveraineté du peuple congolais doit être respectée et soutenue par tous les amis du Congo* », a martelé le président Denis Sassou N'Guesso. Auparavant, la doyenne du corps diplomatique accrédité au Congo, Marie-Charlotte Fayanga a estimé qu'à l'exemple des pays en transition démocratique, « *le Congo met chaque jour le cœur à l'ouvrage* ». Le corps diplomatique, a-t-elle renchéri, « *a pris acte du référendum du 25 octobre* ».

Page 3



Marie-Charlotte Fayanga



Denis Sassou N'Guesso

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou
se déclare candidat

Au cours d'une communication faite hier devant les membres de son association, le président de l'association « La Chaîne », Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou s'est déclaré candidat à l'élection présidentielle dont le premier tour a été fixé au 20 mars prochain.

Il a justifié cette candidature par son engagement à défendre certaines valeurs et certains principes, mais aussi par le désir d'alternance afin, dit-il, de ne pas « *laisser le Pouvoir PCT se perpétuer* ».

« *Après avoir pendant longtemps consulté plusieurs personnes de toutes conditions, notamment les membres de la Chaîne, j'ai résolu de me porter candidat à l'élection présidentielle du 20 mars pour gouverner autrement* », a-t-il déclaré. Page 2



VOLLEYBALL

Sept pays se disputent le ticket des
Jeux olympiques de Rio

Ce 7 janvier, les sélections de volleyball de l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, la RD Congo, du Nigeria, du Cameroun et du Congo sont dans les starting-blocks pour disputer le billet qualificatif des Jeux olympiques de Rio 2016. Le Gymnase Henri-Elendé, près du stade Alphonse-Massamba-Débat est le lieu retenu pour les différentes confrontations au programme. Page 16

UPADS

Pascal Tsaty Mabiala
suspendu de ses fonctions

Les cadres et dirigeants de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) ont décidé de suspendre de toute activité, leur secrétaire général, Pascal Tsaty Mabiala pour, disent-ils, « *trahison* » des idéaux du président fondateur, Pascal Lissouba.

Au nombre de griefs reprochés au secrétaire général, il est noté également l'autoritarisme, le travail fractionnel, la vente illicite du siège du parti, le détournement des fonds du parti et le tribalisme.

Page 2



BONANA 2016

Publiez vos annonces et publicités dans « *Les Dépêches de Brazzaville* », bénéficiez d'une offre exceptionnelle de fin d'année.
* Offre soumise à condition

ÉDITORIAL
2015

Page 2

ÉDITORIAL

2015

Alors que s'achève une année 2015 aussi riche en événements que fertile en émotions il n'est pas inutile de dresser un bilan sommaire de ces douze mois vécus ensemble qui ont permis à notre peuple, d'écrire une nouvelle page de son Histoire. C'est ce que nous ferons ici même chaque jour jusqu'au 31 décembre afin d'aider les lecteurs de ce quotidien à prendre un peu de recul par rapport à l'actualité qu'ils ont vécue durant ces trois cent soixante-cinq jours.

Le premier poste de ce bilan, le plus important sans doute au regard du proche et du lointain avenir, concerne la paix et la sécurité du Congo. Alors que tout autour de nous, en Afrique centrale mais aussi partout ailleurs sur le continent, se multiplient les crises nées du dogmatisme, du fanatisme religieux, de la recherche du profit sous ses formes les plus extrêmes notre pays a su préserver la paix dont il avait payé le rétablissement au prix fort à la fin du siècle précédent. Non seulement il a su neutraliser, sans porter atteinte à l'Etat de droit, les forces obscures qui menaçaient sa stabilité intérieure, mais il a réussi à changer ses institutions sans pour autant sombrer dans la violence, ce qui lui permettra dès le début de l'année prochaine de procéder à leur mise en place en toute sérénité.

Ce premier acquis est d'autant plus important que cette partie du monde, en dépit des crises à répétition qu'elle subit, est appelée à devenir l'une des plus dynamiques, des plus prospères, des plus vivantes du continent. Lancée sur la voie du développement durable l'Afrique centrale verra en effet s'accélérer fortement sa croissance dans le futur proche grâce au puissant mouvement d'intégration économique régionale dont notre pays entend être l'un des moteurs. Doté d'institutions adaptées à ses ambitions et pourvu des moyens nécessaires pour protéger la paix sur toute l'étendue de son territoire le Congo, notre Congo, va voir son influence grandir d'autant plus qu'il ne tardera pas à s'imposer comme l'une des principales portes d'entrée de l'immense et très riche bassin du même nom.

Conclusion de ce qui précède : nous devons nous attendre à ce que les autorités de notre pays, sitôt franchie l'étape de l'élection présidentielle et sans doute aussi celle des élections législatives, consacrent l'essentiel de leur énergie à la concrétisation de ce grand dessein communautaire.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Joseph Kignoumbi Kia Mboundou se porte candidat en 2016

Premier candidat à se prononcer, le président de la Chaîne a affiché, le 6 janvier, à Brazzaville sa volonté de « gouverner autrement » en défendant un certain nombre de principes et de valeurs.

« Ma vision du Congo doit prendre corps dans les valeurs de tolérance et d'acceptation mutuelle entre les Congolais pour construire et consolider l'unité nationale. ces valeurs sont aussi celles de la bonne gouvernance qui implique la bonne gestion des affaires publiques, l'alternance politique démocratique, le strict respect de la Constitution, des lois et règlements établis, la lutte contre la corruption et toutes les autres formes de passe-droits que s'offrent impunément certains Congolais, le rétablissement de l'autorité de l'État, l'équité et l'égalité des chances », a déclaré Joseph Kignoumbi Kia Mboundou.

Tel un slogan, « le Congo doit passer avant tout », affirme ce candidat à la présidence de la République. Dans

son projet de société, il entend faire du chômage des jeunes une priorité gouvernementale. Jetant un regard rétrospectif sur l'année écoulée, le président de la Chaîne a évoqué la chute drastique du cours du baril de pétrole ; le recul démocratique à cause, dit-il, du passage à marche forcée, à la nouvelle République ; la crise politique d'octobre 2015 et l'annonce précipitée de l'élection présidentielle.

« Notre nouvelle Constitution a grand besoin d'être revisitée un jour pour un toilettage, une fois que la tempête de nos polémiques inutiles sera retombée. Ce toilettage devra se faire en tenant compte des impératifs démocratiques des temps actuels et des contraintes budgétaires. Aujourd'hui, avec l'effondrement du cours du baril de pétrole, il devient impératif de réformer en profondeur notre structure économique pour la sortir du tout-pétrole qui montre encore ses limites », a argumenté le président de la Chaîne.

Aussi, poursuit-il, « la question de la gouvernance électorale est res-

tée au centre de nos querelles politiques. J'en appelle au bon sens du chef de l'État pour que l'opposition tout entière prenne part de bout en bout à l'organisation d'un processus électoral crédible. Cette élection devrait raisonnablement permettre aux Congolais de choisir la personne qu'ils estimeront digne de leur confiance pour conduire, pendant les cinq prochaines années, les destinées du Congo. Après 42 ans de pouvoir, en 55 ans d'indépendance, devons-nous laisser le pouvoir PCT se perpétuer ou devons-nous trancher radicalement pour une alternance politique ? »

Cadre de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, principal parti de l'opposition, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou se présentera à cette élection, sous le label de son association « La Chaîne ». Candidat malheureux aux présidentielles de 2002 et 2009 en indépendant, l'homme caresse toujours les ambitions de conquérir le fauteuil présidentiel

Josianne Mambou Loukoulou

VIE DES PARTIS

Pascal Tsaty Mabiala suspendu de toutes activités au sein de l'Upads

Dans une déclaration rendue publique le 5 janvier à Brazzaville, les cadres et dirigeants de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) qui se disent fidèles conservateurs des idéaux républicains et démocratiques de Pascal Lissouba, ont décidé de la suspension pure et simple du premier secrétaire de ce parti, Pascal Tsaty Mabiala.

Ils reprochent à ce dernier les motifs ci-après : la trahison des idéaux de Pascal Lissouba ; l'autoritarisme ; le travail fractionnel ; vente illicite du siège du parti ; détournement des fonds du parti ; tribalisme et dénivèlement du parti vers le bas.

Ces cadres et dirigeants de l'Upads ont réaffirmé leur attachement aux idéaux républicains et démocratiques chers à Pascal Lissouba. Ils ont, en outre, annoncé la tenue dans les prochains jours d'un congrès extraordinaire du parti afin de tirer les conséquences de la dérive « dictatoriale et déviationniste » du premier secrétaire dans la gestion du parti.

Par ailleurs, ils ont indiqué qu'en attendant le congrès, l'intérim du premier secrétaire est assuré par la présidence du comité des Sages du parti. Les cadres et militants fidèles aux idéaux de Pascal Lissouba ont lancé un vibrant appel à l'unité de tous les cadres, militants et sympathisants du parti pour repartir à la conquête paci-

fique du pouvoir.

Ils ont rappelé que l'Upads est une formation politique qui incarne l'espoir de tout un peuple et est le premier parti politique de l'opposition congolaise. À cet effet, Ils ont également reproché au premier secrétaire son implication personnelle dans le débat national sans consulter au préalable les instances dirigeantes du parti.

De plus, ils ont relevé que Pascal Tsaty Mabiala se consacre plus aux activités du Focad réduisant par ce fait l'Upads en une simple chambre d'enregistrement des décisions prises au niveau de cette plateforme de l'opposition. Ce qui aggrave, ont-ils insisté, le dénivèlement vers le bas de ce parti.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VŒUX DU CORPS DIPLOMATIQUE

Le Congo invite ses partenaires à soutenir la présidentielle du 20 mars

Au cours de l'échange de vœux qu'il a eu avec le corps diplomatique, ce 6 janvier, au Palais du peuple, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a convié les partenaires du Congo à accompagner la tenue de l'élection présidentielle fixée au 20 mars prochain.

Le chef de l'État congolais s'exprimait à la suite de la doyenne du corps diplomatique, Marie-Charlotte Fayanga, ambassadrice de la Centrafrique au Congo, qui indiquait pour sa part, sur ce point précis, que le corps diplomatique accrédité au Congo avait pris acte de la nouvelle Constitution issue du référendum du 25 octobre dernier.

Pour le président de la République : « *l'expression de la souveraineté du peuple congolais doit être respectée et soutenue par tous les amis du Congo* ». Il a insisté en demandant par conséquent aux partenaires bilatéraux et multilatéraux du Congo d'œuvrer au renforcement d'une « *coopération dynamique et mutuellement avantageuse, fondée sur la stricte observation des Conventions qui régissent la diplomatie internationale* ».

Auparavant, Denis Sassou N'Guesso a rappelé le contexte de l'année 2015, marquée, a-t-il déclaré, par de nombreux défis liés, entre autres, au réchauffement climatique, aux écarts de plus en plus grands entre les niveaux de développement du monde, à la crise

migratoire, la montée du terrorisme et de l'extrémisme.

Ce tableau sombre n'a cependant pas occulté des avancées qu'il a présentées comme des signaux d'espoir : les conclusions de la Conférence sur le climat tenue au mois de décembre à Paris, la commémoration des 70 ans de la création de l'Organisation des Nations unies, l'adoption du plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et du nouvel agenda de développement post 2015.

Dans le même ordre d'idées, le chef de l'État congolais a salué la consolidation des liens entre l'Afrique, l'Inde, la Chine et les États-Unis au cours de l'année 2015, à travers la tenue du forum Inde-Afrique au mois d'octobre à New-Delhi, le forum Chine-Afrique à Johannesburg en décembre, le 14e forum de l'AGOA au mois d'août à Libreville.

Le président de la République a aussi parlé d'espoir concernant la Centrafrique : « *Par sa participation remarquable aux consultations des 13 et 30 décembre dernier, le peuple centrafricain vient de manifester, de façon responsable,*



Une vue des diplomates

sa détermination à restaurer un État de droit, synonyme de renaissance nationale ». Il a salué la mémoire des soldats de la paix, morts en mission dans le but, a-t-il souligné de « *donner au peuple centrafricain les raisons de toujours espérer* », priant pour que ce

pays et son peuple, qui ont tant souffert : « *le bateau ne chavire pas au port* ».

l'exemple du Burundi et du Soudan du Sud où se poursuivent des violences.

Un vœu qu'il a sous-tendu par les preuves de consolidation de la démocratie sur le continent ainsi que le prouve, a renchéri le président de la République, la tenue d'élections dans plusieurs pays au cours de l'année dernière.

La contrariété demeure

« *J'exhorte tous les acteurs politiques de ces pays à privilégier le dialogue et à rechercher l'apaisement afin d'épargner les populations des souffrances supplémentaires* », a conclu le chef de l'Etat.

Gankama N'Siah

MARIE-CHARLOTTE FAYANGA

« La Communauté diplomatique a pris acte du référendum du 25 octobre »

L'ambassadrice de Centrafrique au Congo, doyenne du corps diplomatique, a exprimé la position de la communauté diplomatique sur le référendum du 25 octobre lors de l'échange de vœux avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

« *Tout n'est pas parfait* », a reconnu la diplomate centrafricaine, insistant cependant sur le fait qu'à l'exemple « *des pays en transition démocratique, le Congo met chaque jour le cœur à l'ouvrage* ». Elle faisait allusion à la tenue, le 25 octobre dernier, du référendum constitutionnel marqué par des manifestations de l'opposition qui avaient occasionné des violences avec les forces de l'ordre : « *en octobre dernier, les électeurs congolais étaient appelés aux urnes pour doter le pays d'une nouvelle Constitution. Le corps diplomatique accrédité au Congo en a pris acte* », soulignait Charlotte Fayanga.

La doyenne du corps diplomatique a eu des mots durs pour



La doyenne du corps diplomatique

décrire les actes terroristes perpétrés à travers le monde, en 2015, par des groupuscules « sans foi ni loi ». Elle a souligné que « *Le terrorisme est devenu un marché très organisé, un marché transnational où des ordres de prétendus califes sèment la mort et la désolation partout* ».

Marie-Charlotte Fayanga a

rappelé les attentats du 13 novembre à Paris et sa banlieue, l'œuvre d'« une horde de barbares » dont le but était, a-t-elle commenté de « *provoquer une confrontation de civilisations et une guerre de religions* ». Se réjouissant du fait que « ni l'une, ni l'autre ne peuvent avoir lieu », elle a dénoncé « *la monstruosité des actes et la*

profonde médiocrité de la pensée de leurs auteurs » et pointé du doigt l'Organisation Etat islamique et la secte Boko Haram qui sévissent en Syrie, en Irak, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Elle a déploré la crise des migrants et ses nombreuses victimes en 2015.

La diplomate centrafricaine a, en revanche, salué les pro-

grès accomplis sur la voie de la démocratie par les peuples de plusieurs pays : la Birmanie, où après deux décennies de dictature militaire des élections libres ont pu avoir lieu, ou encore le Burkina Faso qui est sorti victorieux d'une transition qui avait de peu failli être remise en cause par un coup d'Etat militaire.

Parlant de la Conférence sur le climat de Paris, COP21, la doyenne du corps diplomatique a souhaité en outre que les engagements pris par les États soient respectés. Elle a encouragé les initiatives du Congo en matière de préservation de l'environnement à travers la mise en œuvre du PRONAR, le programme national d'afforestation et de reboisement. « *Permettez-moi, au nom de la communauté diplomatique accréditée en République du Congo, de vous présenter nos vœux les meilleurs de succès, de bonheur et de santé pour la nouvelle année* », a conclu Marie-Charlotte Fayanga.

G.N'Siah



NÉCROLOGIE

Les familles Mandoumou, N'dembi, Dinghat, Bibaloud, Koumbhat et frères ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille, nièce, petite fille, Mlle Eléonore Mandoumou-Mangondo, en date du 21/12/2015, à l'hôpital René Huguenin à Saint Cloud (92), France.
 Le départ de la dépouille mortelle pour Pointe-Noire, au Congo, est prévu pour le 06/01/2016.
 Le programme des obsèques sera communiqué sur place.
 Dieu a donné !
 Dieu a repris !
 Que son âme repose en paix.

Daniel Milandou « Le Bon », Ignace Sangui Mazikou, Mme Banzouzi née Ngiamboudi Denise, Suzanne Bantsimba, les enfants Loukombo et toute la famille Kinsoudi kiaku Mpounga ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, connaissances et tous les ressortissants du village Lemba manianga, du décès de leur frère, oncle et père Fernand Loukombo « Saye », ancien financier à l'hôtel Le Méridien de Brazzaville, la Clinique Cogemo et comptable au Fond d'action mutuelle « FAM ».



Décès survenu le mercredi 30 décembre 2015 à 9h30 à Brazzaville des suites d'une longue maladie.
 La veillée mortuaire à lieu au n°46, rue, Mafouta Sébastien vers la Case De Gaulle à Bacongo.

Programme des obsèques :

Vendredi 8 janvier :

- Lieu : cimetière de Loukanga 2
- 09h00 : levée du corps à la morgue de Makélékélé ;
- 09h30 : départ pour le domicile familial ;
- 10h00 : recueillement ;
- 12h00 : absout sur place ;
- 13h00 : départ pour le cimetière
- 15h00 : retour du cimetière
- 16h00 : fin de la cérémonie.

La famille Kissoundi Kia Mpounga

Jean-Pierre Batetana et familles ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur fils, frère et neveu Davy Armel Batetana survenu le 31 décembre 2015 à Pointe-Noire, suite à une pénible maladie. La veillée mortuaire se tient au N°, 848, de l'avenue Fulbert Youlou, à Makélékélé, quartier Bourreau. La dépouille arrivera ce jeudi 07 janvier, à 15h00, à l'aéroport de Maya maya. Les obsèques se dérouleront le samedi 09 janvier, à 12h00, en l'église saint François d'assise, avant qu'il ne soit inhumé au cimetière «ma campagne».



OFFRE D'EMPLOI

ONG de la place recherche un juriste et des enquêteurs nationaux et étrangers. Les candidats intéressés a cette offre, sont pries de déposer leur CV de motivation au numéro 227, rue Campelin quartier Ravin du Tchad, Plateau ville (référence bureau Africain Park).
 Pour plus d'info, appeler le 06 912 42 12

VENTE

Voiture de marque Toyota Yarhis «Gasoil» en super bon état.
 Prix : 4 millions de FCFA
 Contact : 06 666 70 65

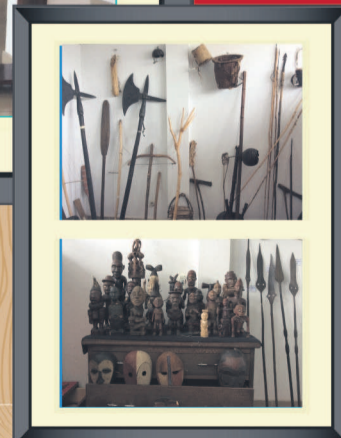
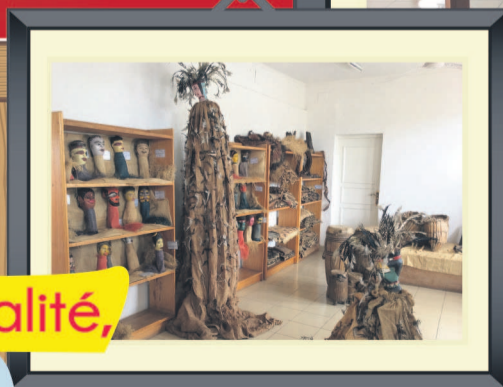
VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO



du LUNDI
 au VENDREDI (9h-17h)
 et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

- SCULPTURES
- PEINTURES
- CÉRAMIQUES
- MUSIQUES



L'art dans sa **Généralité,**
 de la **Tradition**
 à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso** immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Des recommandations pertinentes pour redorer le blason de l'école congolaise

Sécuriser les établissements scolaires, décaisser à temps les fonds de gratuité, réhabiliter le Plan d'actions pédagogiques spécifiques (PAPS), utiliser des enseignants intègres et méritants aux examens d'Etat; revisiter les textes juridiques et administratifs, telles sont les recommandations formulées

Réunis en fin d'année dernière à la faveur du séminaire de renforcement des capacités de gestion des équipes de maîtrise des établissements du scolaire de la ville de Brazzaville, les acteurs de ce sous-secteur semblent décider d'apporter une thérapie aux maux qui gangrènent le système éducatif congolais. En effet, concernant les examens d'Etat, ils pensent que l'utilisation des enseignants irréguliers aux activités pédagogiques dans leurs structures d'origine, la présence des personnes étrangères aux pratiques pédagogiques dans les différentes commissions d'organisation et de déroulement des examens d'Etat ont un impact négatif sur les enseignants assidus et réguliers. Ces pratiques seraient également à l'origine du désordre constaté ces dernières années dans l'organisation des examens d'Etat avec comme corollaire la fuite des matières. D'où la nécessité d'utiliser des enseignants intègres et méritants, proposés par les chefs d'établissement. Se souvenant des effets positifs produits par la mise en œuvre du

PAPS, notamment dans l'amélioration quantitative et qualitative des résultats, il y a quelques années, les participants ont recommandé la réhabilitation de cette expérience dans les lycées et collèges des départements du Congo. Au regard des mauvais résultats enregistrés aux examens d'Etat ces dernières années, il est nécessaire, d'après eux, que les établissements scolaires disposent du PAPS.

Suite à la récurrence des actes de vandalisme; à l'ampleur sans cesse croissante de la violence physique en milieu scolaire; la présence des débits de boissons autour des établissements scolaires et au manque de clôture de certaines écoles, ils ont suggéré la sécurisation des structures scolaires par les pouvoirs publics. Ceci conformément au décret n°96/174 du 15 avril 1996 fixant les normes applicables à l'école. Constatant les retards inhérents au décaissement des fonds de gratuité depuis trois années, les participants ont demandé le décaissement, dès le mois de septembre de chaque année scolaire,



Anatole Collinet Makosso

de ces fonds afin de préparer la rentrée scolaire et d'assurer l'encadrement pédagogique des apprenants.

Ils ont enfin recommandé la révision des textes juridiques et administratifs pour favoriser une action plus efficace des chefs d'établissement. Car, ils se disent éprouver la difficulté dans la prise de décision suite à la caducité de certains textes. « Nous avons eu des nouveaux outils pour redorer l'image de l'école congolaise en général et celle de la ville de Brazzaville en particulier. Nous prenons également l'engagement de traduire dans les faits les différents enseigne-

ments reçus et ne ménagerons aucun effort pour faire de l'école congolaise un joyau sur lequel sera façonné un citoyen de type nouveau », se sont-ils engagés, sollicitant la pérennisation de ce genre de formation pour l'amélioration de leurs performances professionnelles.

« Ce n'est pas le découragement qui fera de nous de bons fournisseurs et de bons directeurs »

Présidant la cérémonie de clôture, le ministre l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a demandé aux participants de faire preuve d'humilité face à leurs collaborateurs. Ceci en soutenant les enseignants car les professeurs non soutenus par la direction, a-t-il indiqué, se découragent très vite. « Ce qu'il vous faut, c'est travailler en permanence avec eux, dans un esprit d'équipe. Il est vrai que nous souhaitons que vous soyez autoritaire face à vos collabora-

teurs pour restaurer l'autorité de l'Etat au sein de l'établissement scolaire, mais à cette autorité je voudrais vous inviter également à être collectifs. Soyez collectifs, soyez collaboratifs pour que vous puissiez réussir la mission qui est la vôtre », a-t-il exhorté.

Anatole Collinet Makosso a enfin appelé les chefs d'établissement à un sens de tolérance face à leurs élèves qui, malgré leur mauvais comportement, ont besoins d'être rassurés. « Aussi rigoureux que je voudrais que vous soyez, je veux que vous soyez aussi coopératifs à leur endroit pour que nous puissions être sûrs qu'ensemble nous regardons dans la même direction. Ce n'est pas le découragement qui fera de nous de bons fournisseurs, de bons directeurs, mais c'est la persévérance qui devra nous amener vers le succès qui fera de nous des bons cadres de l'administration scolaire », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SOCIÉTÉ CIVILE

Une session de la Caresco discute des expropriations à Brazzaville

La Coordination des associations et réseaux de la société civile au Congo (Caresco) a scruté, le 05 janvier à Brazzaville, au cours d'une réunion ordinaire, l'actualité nationale afin de relever les points importants auxquels le gouvernement devra apporter des solutions idoines.

Dirigée par Bernard Yves Mahoungou Massila, président de cette institution, ladite réunion ordinaire ayant rassemblé les commissariats aux comptes, les présidents des réseaux nationaux, a sollicité que le gouvernement diligente le traitement des dossiers relatifs à l'indemnisation des expropriés pour cause d'utilité publique, la pénurie de carburant, d'eau, et au problème de délestage d'électricité dans certains quartiers de Brazzaville.

La Caresco qui est une force d'observation et de proposition auprès des gouvernants a de même souhaité que soient résolus les problèmes d'érosions et d'insécurité créés par le phénomène dit des « bébés noirs » et d'autres bandits de tout acabit.

Sur le plan politique, le bureau de cette institution a aussi restitué aux commissariats aux comptes et aux présidents des réseaux, les points saillants des réunions tenues avec la direction nationale

du protocole et avec la chancellerie nationale.

Avec la première institution citée, le bureau de la Caresco a recadré l'emplacement de leur institution à la prochaine cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An au couple présidentiel. Et avec la seconde, la Caresco s'était planchée sur l'organisation des festivités des 15es états généraux de la société civile couplées à l'anniversaire de cette institution.

« Au cours de ces festivités que nous honorerons avec beaucoup de ferveur des journées scientifiques seront organisées et des décorations des cadres de la Caresco seront faites par la chancellerie nationale », commente Benjamin Kimona, secrétaire général adjoint de la Caresco.

En prélude à ces festivités, Christian Grégoire Epouma, vice-président de la Caresco chargé de l'organisation et les membres de cette institution sont chargés de

définir le calendrier, les thèmes des exposés, le bilan des états généraux de la société civile du Congo du 30 janvier au 1er février 2001 ainsi que les perspectives.

Séance tenante, les membres des commissariats aux comptes et les présidents des réseaux nationaux ont suivi aussi deux communications portant sur deux projets en cours d'étude. La première a porté sur un projet d'accord politique envoyé par le groupement politique du centre gauche et le second sur un projet de partenariat de coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) avec la coordination des réseaux et associations de la société civile du Congo pour la gouvernance électorale et démocratique (Coraged).

Sur le plan politique, la Caresco a pris acte de la présentation pour adoption par le parlement d'une loi électorale conforme aux recommandations du dialogue national de Sibiti 2015, de la convocation du corps électoral le 20 mars pour l'élection présidentielle, et du message de vœux de Nouvel An à la nation fait par le président de la République.

Fortuné Ibara

ENVIRONNEMENT

Les pluies sont venues « laver » une Italie qui suffoquait sous le smog

Les autorités municipales de plusieurs villes ont pris des mesures drastiques pour réduire les gaz toxiques au-dessus des grandes agglomérations.

Depuis le week-end dernier, les pluies se sont remises à tomber sur l'Italie. Avec elles, sont venues aussi les neiges, longtemps désirées dans les zones de montagne. Mais, surtout, c'est le fait que l'atmosphère devient respirable dans des villes comme Milan, la capitale économique; Rome, Naples ou Palerme que les Italiens célèbrent comme le grand bien qu'apportent les pluies de ces derniers jours. Les températures ont certes fraîchi mais, explique l'homme de la rue, c'est emmitoufflé de pullovers et de doudounes que l'Italien se rappelle avoir toujours passé Noël et les festivités de fin d'année. Pas en tee-shirt ou en chemise manches courtes comme ç'a été le cas de cette année vécue par tous comme une anomalie vraiment particulière.

Parce que le temps a donné la mesure de son dérèglement: jusqu'à des températures de 20° en plein mois de décembre dans les mers du sud, du jamais vu! Et puis, lorsque les températures et les phénomènes sont revenus à la normale, les pluies se sont déclenchées comme pour un robinet inarrêtable. Ces jours-ci à Rome, le thermomètre flirte avec les 4° au lever (la température de l'intérieur d'un frigidaire) pour gagner une dizaine de degrés en mi-journée. Mais les temps devraient être au grand froid, prédisent les météorologues italiens.

La semaine passée, le gouvernement avait annoncé une série de mesures en réaction à la pollution aux particules fines sévissant dans le pays. Milan et Rome notamment, ont été contraintes de limiter la circulation automobile en raison d'une pollution exceptionnelle de l'air. L'absence de pluies et même de vent a conduit à une situation dangereuse; les particules fines en suspension dans l'air dépassant largement dans de nombreuses régions le niveau d'alerte des 50 mg/m3, le seuil défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la qualité de l'air.

Des mesures drastiques avaient été annoncées ou envisagées comme la gratuité des bus, l'abaissement des limitations de vitesse de 20 km/h dans les villes, la réduction de 2° du chauffage dans les bâtiments publics et privés ou encore le remplacement des autobus obsolètes par des neufs. A Rome et à Naples la circulation automobile alternée (un jour ce sont les voitures à immatriculation paire, un autre les numéros impairs qui circulent) a été instituée, mais sans grand résultat en vérité. C'est donc la pluie qui a mis tout le monde, partisans et adversaires de ces restrictions, d'accord car en tombant, elle a « lavé » le ciel italien. Et visiblement l'air redevient respirable dans les rues de Rome; les yeux ne piquent plus sous l'effet de la pollution. L'Agence européenne de l'environnement rapporte que les particules fines ont provoqué 59.500 décès prématurés en automne 2012 en Italie, un record en Europe.

Lucien Mpama

CENTRAFRIQUE

L'ONU enregistre de nouvelles accusations d'abus sexuels contre des Casques bleus

La mission onusienne en RCA (Minusca) a annoncé mardi avoir ouvert une enquête à l'encontre des Casques bleus originaires de trois pays. Ils sont accusés d'abus sexuels et d'exploitation sexuelle sur quatre fillettes à Bangui.

Les quatre fillettes présumées victimes de ces nouvelles agressions sexuelles, ont été interrogées et placées sous la garde des enquêteurs du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), a indiqué le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric. Les autorités centrafricaines ont été informées, ainsi que les pays contributeurs de troupes concernés afin que ceux-ci enquêtent et prennent éventuellement des sanctions contre leurs ressortissants comme le prévoit la procédure, a ajouté la même source. Jusqu'alors l'on ne sait guère assez sur les nationalités des contingents soupçonnés. Ces nouveaux cas d'abus sexuels portent à vingt-six, le nombre de mineurs victimes d'agressions similaires commises par des personnels onusiens en Centrafrique. Le patron de la Minusca, Parfait Onanga-Anyanga, a pourtant promis « une politique de tolérance zéro » à l'encontre des auteurs des délits sexuels dans l'exercice de leur mission. Cette vague d'abus sexuels sur les mineurs contre les Casques en RCA, s'ajoute au scandale retentissant de viols d'enfants impliquant des soldats français de la Sangaris. Les autorités des pays concernés ont promis infliger aux soldats fautifs des sanctions exemplaires, mais jusqu'à

présent rien de concret n'a été fait, a regretté un groupe d'experts indépendants.

À l'issue d'une réunion, la semaine dernière, le Conseil de sécurité de l'ONU a jugé nécessaire de renforcer sa coopération avec les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police aux opérations de maintien de la paix, afin d'assurer le succès

ment mettre en exergue de nombreux mécanismes susceptibles de faciliter ces consultations entre les trois parties prenantes. Car, « les consultations en cours ne répondent toujours pas aux attentes », ont-ils reconnu. Dans ce sens, le Conseil insiste sur « l'importance de tenir des consultations soutenues avec les éventuels pays fournisseurs

Présidentielle en RCA : la France appelle les acteurs politiques à faire preuve de responsabilité

Interrogé sur l'appel des 2/3 des candidats en lice à l'élection présidentielle en Centrafrique à un arrêt de dépouillement « en raison de fraudes », le porte parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal, a rappelé « le bon déroulement des élections du 30 décembre, qui selon les observateurs internationaux, se sont déroulées dans des conditions jugées satisfaisantes ».

Au nom de la France, Romain Nadal a appelé « les acteurs politiques centrafricains à faire preuve de responsabilité et à respecter les engagements pris dans le cadre du code de bonne conduite adopté le 24 novembre 2015 ». Les contestations éventuelles doivent se faire selon les mécanismes prévus par le code électoral, a-t-il rappelé.

N.Nd.

de ces dernières. Les quinze membres du Conseil ont, par ailleurs, pris note de l'avis du Groupe indépendant de haut niveau et du secrétaire général de l'ONU, sur l'absence de dialogue au moyen de consultations entre le Conseil de sécurité, les pays qui fournissent des effectifs militaires et de police et le Secrétariat de l'ONU « ayant suscité le mécontentement de toutes les parties et provoquant des répercussions sur l'exécution des mandats ».

Le Conseil entend égale-

d'effectifs militaires et de police préalablement à la création et tout au long du cycle de vie d'une mission, pour assurer une concordance de vues sur les mandats et un engagement commun en faveur de leur exécution, étant entendu que ces consultations ne devraient pas retarder la mise en place d'une mission ». Le Conseil de sécurité entrevoit d'intensifier les échanges de vues détaillés sur les difficultés opérationnelles rencontrées par les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police.

Fiacre Kombo

AIDE HUMANITAIRE

L'Afrique « une machine » à crise humanitaire

Un rapport du Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'Onu (Ocha) vient de dresser la liste des pays qui auront le plus besoin d'aide humanitaire en 2016, et prévoit un budget de l'ordre de 18 milliards d'euros, soit cinq fois plus qu'en 2006. L'Afrique sera le continent qui aura le plus besoin d'aide

Les deux responsables de cette situation sont le réchauffement climatique et les conflits armés. Parmi les pays qui auront le plus besoin d'aide humanitaire, le rapport cite la Libye, et prévoit son augmentation de plus de 300%, le Nigeria de 150%, le bassin du lac Tchad, à cause des menaces liées aux déplacements des populations - près de 15 millions de personnes - fuyant les massacres du groupe islamique Boko Haram.

A ces pays s'ajoutent le Burundi, en pleine crise politique, et la Centrafrique, où la moi-

tié de la population manifeste un besoin d'une aide humanitaire immédiate, pour un montant évalué à 512 millions d'euros, l'un des budgets les plus élevés du continent, avec celui du Soudan du Sud, indique le rapport.

L'autre inquiétude de l'Onu concerne l'augmentation de l'insécurité alimentaire. En cause, le phénomène El Nino, qui a atteint son plus haut niveau en décembre dernier, dont les conséquences seront la sécheresse et les inondations en Afrique de l'Est en particulier. Plus de 15 millions d'Ethiopiens seront concernés cette année.

Alors qu'au Mali et en Mauritanie, les besoins sont restés stables par rapport à 2015, le rapport note un recul des budgets humanitaires dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal et au Burkina Faso.

Noël Ndong

Dologué maintient provisoirement la première place à 71% de dépouillement

À la mi-journée du mercredi 6 janvier 2016, le candidat à la présidence en RCA Anicet Georges Dologué conservait le premier rang à 71% de dépouillement des résultats partiels des élections du 30 décembre 2015.

Anicet Georges Dologué a atteint 248.645 voix contre 217.148 de Faustin Archange Touadera soit un écart de 31.497 voix.

La troisième place est occupée par Désiré Kolingba avec 121.780 voix. Il est suivi de Martin Ziguéle qui a 111.405 voix.

Selon l'Autorité Nationale des Elections (ANE), le dépouillement est à 71% à la mi-journée avec un taux de participation de 73%. Ces résultats partiels évoluent au fur et à mesure.

RJDH.

Le président du CNT appelle les candidats contestataires au respect du code de bonne conduite

Le président du Conseil national de transition (CNT), Alexandre Ferdinand Nguendet a appelé les candidats au respect du code de bonne conduite. Il l'a fait le mardi dernier lors d'une audience qu'il leur a accordée à son cabinet.

Au cours de cette audience, le numéro 1 du CNT a rappelé aux contestataires, l'importance de respecter le code de bonne conduite. Au sortir de celle-ci, le président Alexandre Ferdinand Nguendet a appelé les uns et les autres à éviter tout ce qui peut perturber le processus en cours. « A toutes les parties prenantes aux élections, j'appelle au respect du code de bonne conduite. Je leur demande d'éviter toute action susceptible de perturber le processus électoral en cours et j'exhorte le gouvernement à accompagner le processus jusqu'à sa fin », a indiqué le président du CNT.

Il a exhorté les candidats qui se sentent lésés, d'utiliser les voies de recours prévues par les textes en vigueur.

Alexandre Ferdinand Nguendet a, par ailleurs, salué la forte mobilisation des électeurs pendant les élections du 30 décembre. « Le CNT salue la forte mobilisation observée du peuple centrafricain à l'occasion des élections groupées du 30 décembre 2015. Cela témoigne de sa maturité et sa volonté de voir le pays revenir à l'ordre constitutionnel légal », a encouragé M. Nguendet.

Les candidats contestataires ont réclamé l'arrêt du processus pour de nombreuses irrégularités constatées. Rappelons qu'au lendemain de leur déclaration, quelques-uns des candidats sont revenus sur leur position.

RJDH

Birao et Ndele calmes après les élections couplées du 30 décembre 2015

Les villes de Birao et Ndele, considérées comme fiefs de l'ex-Séléka sont calmes depuis le 30 décembre, date de la tenue des élections groupées dans le pays. Les habitants contactés par le RJDH se réjouissent de cette situation.

Awadala St Romain, un habitant de Birao joint au téléphone a fait savoir que la ville est calme. « L'ambiance après les élections couplées du 30 décembre 2015 dans la ville est posée. Les activités quotidiennes ont repris. Nous attendons avec patience les résultats définitifs du scrutin afin de conjuguer nos efforts pour le développement de la RCA » a relaté ce monsieur.

Même constat dans la ville de Ndele où la situation est aussi calme, selon le correspondant du RJDH dans la ville. « Les activités sont en effervescence dans tous les domaines et la population est toujours collée au poste récepteur pour les résultats des élections. Tout le monde s'interroge par rapport aux législatives ».

Les informations en notre possession, indiquent que les hommes armés ne sont pas visibles comme avant. « Nous avons aussi constaté que les hommes armés non conventionnels ont disparu. Ce sont les Casques bleus de la MINUSCA qui multiplient les patrouilles dans la ville pour rassurer la population », ajoute le correspondant du RJDH.

Le vote référendaire du 13 décembre, a été perturbé par des éléments de la coalition Séléka du général Nourredine Adam, dans les villes de Ndele et Birao. Depuis l'annonce de Nourredine de faciliter la tenue des élections, ses hommes sont de moins en moins visibles dans les villes sous leur contrôle.

RJDH-RCA

ÉTATS-UNIS

Barack Obama annonce des mesures contre les armes à feu

Afin de renforcer le contrôle sur la vente d'armes à feu, le président américain, Barack Obama, a présenté mardi une série de mesures visant à arrêter des tueries dans son pays. Pour ce faire, il a souligné la nécessité de « ressentir l'urgence » d'agir contre les violences par les armes en renforçant la vérification des antécédents.

Sachant que l'écrasante majorité de la population est de son côté, le président américain a décidé de contourner le Congrès, contrôlé par ses adversaires républicains qui refusent de légiférer sur ce thème. Il entend notamment remédier aux failles du système en vigueur en clarifiant la définition d'un vendeur

d'armes, qui a l'obligation d'obtenir une licence fédérale et de contrôler les antécédents de ses clients. L'objectif est d'étendre l'obligation du contrôle des antécédents judiciaires et psychiatriques requis avant une vente.

« Toutes les personnes impliquées dans la vente d'armes à feu devront obtenir un permis et procéder à des vérifications des antécédents ou feront l'objet de poursuites criminelles », a déclaré Barack Obama à la Maison Blanche, devant des militants engagés dans la lutte contre les armes à feu et les familles de victimes. Le président américain a assuré que son administration

recrutera davantage de personnes pour procéder aux vérifications des antécédents et rendre le système plus efficace. Elle embauchera 200 agents et enquêteurs supplémentaires pour s'assurer que les lois sur la sécurité des armes seront intelligemment et efficacement appliquées, a-t-il précisé.

Pour Barack Obama, l'application des mesures annoncées par décrets et autres propositions de lois ne doit souffrir d'aucune entorse puisque chaque année, plus de 30 000 Américains perdent leur vie à cause des armes à feu. Ce qui fait des Etats-Unis « le seul pays qui voit ce type de violence surgir avec ce type de fréquence », a-t-il souligné.

Aux Etats-Unis, il n'est pas difficile d'acquérir une arme à feu : dans les foires itinérantes mais aussi sur internet,

l'on peut facilement s'acheter une arme sans aucun des contrôles exigés des armuriers homologués. C'est dire que la portée et l'efficacité des mesures annoncées par la Maison blanche ne seront pas faciles à appliquer. Tenant compte de cette réalité des faits, le gouvernement américain s'est bien gardé d'avancer la moindre prévision chiffrée sur le nombre de personnes concernées.

« Il faut être très clair : cela ne va pas empêcher tous les crimes violents, toutes les fusillades (...). Mais cela permettra, potentiellement, de sauver des vies dans ce pays », a prévenu le président qui répondait par avance aux critiques de ses opposants. « Nous devons ressentir l'urgence d'agir (...). Pour reprendre les termes de Martin Luther King, nous devons

ressentir l'urgence absolue maintenant, car les gens meurent », a-t-il insisté.

En ce qui concerne le traitement des maladies mentales qui résultent des traumatismes causés par des tueries relevant des armes, le président a indiqué que l'administration allait investir 500 millions de dollars américains pour améliorer l'accès, aux Etats-Unis même à leurs soins. Les candidats républicains à la Maison Blanche ont, quant à eux, promis d'effacer d'un trait de plume toute mesure sur le contrôle des armes s'ils l'emportent lors de la présidentielle de novembre prochain. « Dès mon premier jour au pouvoir, tous ces décrets disparaîtront », a par exemple assuré le sénateur de Floride, Marco Rubio.

Nestor N'Gampoula

MÉDIAS

Dures critiques du Vatican contre Charlie Hebdo

Le quotidien du Vatican accuse le journal satirique français de se livrer à une manipulation de la foi.

La célébration du premier anniversaire de l'assassinat à Paris de l'équipe rédactionnelle et dirigeante du journal satirique Charlie Hebdo a connu, mardi, au moins un couac. On se rappelle que le 7 janvier 2015, un commando djihadiste attaquait le siège parisien de ce journal accusé d'avoir offensé le Prophète Mahomet par ses caricatures et ses commentaires irrespectueux au nom de la liberté de presse. Un élan mondial avait convergé vers le journal, mais s'était aussi transformé en émeutes en d'autres points éloignés comme le Niger, où plus de 17 lieux de culte chrétiens avaient été brûlés, des dizaines de catholiques assassinées dans l'onde de choc propagée par la réédition à Paris par Charlie d'autres caricatures représentant Mahomet affirmant : « tout est pardonné ».

À l'époque, le pape François avait affirmé que « tuer au nom de Dieu était une aberration », et que « se moquer de la religion des autres était une erreur ». Mais cette année Charlie Hebdo « a remis ça » pour fêter l'anniversaire des tragédies à sa façon. Une caricature à sa Une représente Dieu, un fusil en bandoulière, avec le titre : « Un an après, l'assassin court toujours ». Dieu vu en assassin, voilà une offense de plus, intolérable aux yeux du Vatican qui, par son quotidien L'Osservatore Romano, réaffirme qu'on ne peut pas tout tourner en dérision. Que la religion, quelle qu'elle soit, est sacrée et comme telle doit être respectée.

Avec Charlie Hebdo, écrivait le journal mardi, « on touche au triste paradoxe d'un monde toujours plus attentif au politiquement correct au point de frôler le ridicule ». Il n'y a rien de nouveau en tout ça, constate l'éditorialiste du journal du pape. Car « derrière la bannière trompeuse d'une laïcité sans compromissions, l'hebdomadaire français feint d'ignorer encore une fois ce que de nombreux leaders religieux répètent depuis longtemps pour condamner la violence au nom de la religion : utiliser le nom de Dieu pour justifier la haine est un véritable blasphème ».

Encore une fois, le Vatican condamne tout autant l'utilisation d'une religion et du nom de Dieu pour tuer, que des libertés qui ne savent pas se reconnaître des limites dans ce qu'elles peuvent avoir de blessant pour les croyances légitimes de toute personne. L'attaque de janvier 2015 avait fait un total de 12 tués en divers endroits de Paris, pas tous reliés à Charlie Hebdomadaire. L'attentat avait décimé sa rédaction, dont les dessinateurs Charb, Cabu ou encore Wolinski. Le journal créé en 1970 a été érigé en symbole mondial de la liberté d'expression. Il a vu affluer des millions d'euros de dons et 200.000 abonnements depuis janvier, mais ses rédacteurs avouent qu'ils peinent à susciter un effet boule de neige dans la libre critique des religions.

Lucien Mpama

ACP/UE

Fritz Jackson : « La préservation de l'assemblage Afrique, Caraïbes et Pacifique doit être non-négociable »

L'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, a débattu, lors de sa 30^e session à Bruxelles, des 40 années de coopération ACP-UE, la migration, la situation postélectorale au Burundi, et la COP21, la couverture sanitaire universelle dans les pays ACP

Une centaine de parlementaires venus d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se sont réunis à Bruxelles avec les membres du Parlement européens pour échanger des questions majeures portant sur la paix et la sécurité, le commerce et le développement, la santé, les défis planétaires (Changement climatique, les flux migratoires et de demandeurs d'asile), la situation post-électorale au Burundi. Les parlementaires ont reconnu l'importance de favoriser « le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle entre l'Union européenne et les pays ACP ».

A la lumière de la crise humanitaire actuelle, ils ont souligné la nécessité d'une approche commune ACP-UE à la migration. Ils ont invité l'UE à poursuivre ses efforts en soutenant le développement et la démocratisation dans les pays d'origine. Ils ont relevé que les crises migratoires dans l'UE et en Afrique ne pourraient être gérées que dans le cadre d'une approche à long terme s'attaquant aux causes profondes. Pour le coprésident UE de

l'Assemblée paritaire, Louis Michel, « l'Europe forteresse n'est pas une solution et est indigne des valeurs humanistes qu'elle défend. Elle doit assumer son devoir d'humanité vis-à-vis des réfugiés qui fuient la guerre, la violence et la dictature ». Il a aussi la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la migration dans les pays d'origine, qui comprennent la pauvreté et les conflits armés.

Le coprésident ACP de l'Assemblée parlementaire paritaire (APP), Fritz Jackson de Jamaïque, a souligné le danger que représente le changement climatique pour les Etats ACP et, en particulier, les menaces qu'il fait peser sur les petits Etats insulaires en développement, dans leur développement durable et voire la survie de certaines d'entre eux. Ajoutant que les énergies renouvelables sont un moyen de promouvoir le développement économique tout en évitant des niveaux élevés de gaz à effet de serre. La COP21 et l'électrification de l'Afrique ont aussi fait l'objet de débats, en plus

d'un débat sur la couverture sanitaire universelle dans les pays ACP, la nécessité de l'accès aux soins pour tous, de l'égalité comme principe directeur pour assurer cette couverture universelle de santé, des services de santé de haute qualité et la protection contre le risque financier de sorte que le coût des soins de santé ne provoque pas de difficultés financières. Il a, en outre, souligné l'importance de la coopération ACP-UE et la nécessité pour le groupe ACP de rester « une force de cohésion dans la perspective de la renégociation » de l'accord de partenariat unissant les deux groupes, qui arrive à expiration en 2020. Il a plaidé pour une réflexion permettant « d'améliorer et de renforcer le partenariat, plutôt que de le limiter ». Pour lui, « la préservation de l'assemblage Afrique, Caraïbes et Pacifique doit être non-négociable ».

Les parlementaires ACP-UE ont appelé à l'arrêt des violences au Burundi. La Prévues du 13 au 15 juin, la 31^e Assemblée parlementaire paritaire devrait se tenir en Afrique centrale. Le pays reste à déterminer.

Noël Ndong

En **2016** chers sociétaires,
vous demeurez au coeur de notre organisation.

Meilleurs voeux!!!



Responsabilité



Solidarité

Intégrité

Proximité



Professionalisme



Démocratie

Transparence



Encore plus proche de vous!

NOUVEAUX SIÈGES : NOUVELLE DYNAMIQUE

Inauguration des Caisses Locales MUCODEC Impfondo, Sibiti et Madingou

Acteur majeur de la vie économique du Congo, les MUCODEC poursuivent leur développement et leur croissance, accompagnant ainsi tous les congolais quel que soit leur lieu d'habitation dans la concrétisation de leurs projets. Aujourd'hui les MUCODEC sont visibles partout, sur l'ensemble du territoire national et au plus près de ses sociétaires.

Cette proximité se matérialise également par le développement et l'aménagement de ses agences qui s'érigent fièrement dans le paysage congolais.

Fidèle à ses valeurs, la Fédération des MUCODEC a procédé à l'inauguration des Caisses Locales d'Impfondo le vendredi 27 novembre dans la Likouala, de Sibiti le jeudi 10 novembre dans la Lékoumou et de Madingou le vendredi 11 décembre dans la Bouenza. Ces nouveaux locaux et ces beaux édifices qui s'har-

monisent et se fondent parfaitement au paysage architectural de ces localités, sont aussi la matérialisation d'une aventure qui dure depuis 31 ans, dans la continuité de l'histoire de notre pays.

Les bâtiments abritant les agences MUCODEC à l'économie innovante allient modernisme et convivialité favorisant ainsi un accueil chaleureux.

Le Directeur Général des MUCODEC **Dieudonné NDINGA** le souligne d'ailleurs dans ses différentes adresses : « Les MUCODEC sont aujourd'hui un label, l'architecture de nos Caisses Locales est le signe d'une certaine rigueur, de la recherche de l'excellence et l'affirmation de notre professionnalisme. Le plan type et la qualité de nos constructions contribuent au rayonnement des MUCODEC à travers le

pays. Nos bâtiments se dressent fièrement dans le paysage Congolais et n'échappent pas au regard averti des concitoyens ».

Célébrées dans la liesse et sous le signe de la convivialité, ces trois inaugurations ont connu la partici-

**27 Caisses Locales et le siège construits en 10 ans
25 Milliards de FCFA investis**

pation massive des sociétaires d'Impfondo, Sibiti, Madingou qui ont répondu promptement à l'invite de leurs Caisses. Auprès d'eux, les Préfets, Sous-préfets et Maires de ces localités, ainsi que de nombreux responsables d'entreprises ont honoré de leur présence les cérémonies. Venus de Brazzaville, les

membres du Bureau du conseil d'administration fédéral, présidé par **Roger BOUDIMBOU**, ainsi que les cadres de la Direction Générale, conduit par **Dieudonné NDINGA**, se sont relayés afin de présenter officiellement les nouvelles Caisses Locales du réseau MUCODEC, Impfondo, Sibiti, Madingou. Ces nouvelles constructions sont issues de la phase III du plan de construction et d'amélioration des Caisses Locales MUCODEC.

Ce programme de modernisation des **53 Caisses Locales et Points de ventes** que compte le réseau MUCODEC pour **336 000 membres** est conduit depuis une dizaine d'années pour un budget total de 25 milliards de FCFA, soit un total de 27 nouvelles agences et un siège construits sur la période 2005-2015.

Impfondo première Caisse Locale MUCODEC dans le département de la Likouala



Vue de la Caisse Locale MUCODEC Impfondo

« La construction d'un bâtiment est l'un des signes de vitalité d'une localité, inaugurer la nouvelle Caisse Locale MUCODEC Impfondo, est un geste rempli de sens, en ce que nous avons été les premiers à croire en cette localité pour y implanter une agence », a dit **Dieudonné NDINGA**, Directeur Général des MUCODEC, dans son allocution à l'inauguration de la Caisse Locale Impfondo. C'est pour dire la priorité que les MUCODEC accorde depuis toujours à ce département de la Likouala et à la localité d'Impfondo en particulier.

Cette Caisse Locale est emblématique à bien des égards :

- d'abord parce qu'elle permet de créer des conditions d'accueil et de travail idéales pour les sociétaires d'Impfondo et pour les élus et salariés de cette Caisse Locale ;
- ensuite, par son ouverture sur la ville et les populations, elle conforte la position des MUCODEC au cœur de la Likouala ;
- Elle s'étend sur 193 m², avec une cour de 84 m² et un passage bétonné de 15 m². Elle comporte 15 pièces dont un hall d'attente de 65 m², 3 bureaux, 2 guichets, une salle de réunion et des espaces techniques. Le coût des travaux par m² aménagés est de 456 000 FCFA, financé sur fonds propres MUCODEC.

La Caisse d'Impfondo associe également un espace pour l'accueil et des bureaux,

- Un espace d'accueil, pour recevoir et renseigner, mais aussi pour réaliser toutes les opérations courantes (effectuer des versements, retirer de l'argent, consulter ses comptes...),
- Un espace conseil (bureau du gérant), pour accompagner chaque sociétaire et l'aider à mener à bien tous ses projets.

MUCODEC Sibiti « Fleuron » des MUCODEC dans le département de la Lékoumou Les MUCODEC, une institution qui maintient son ancrage territorial

Implantées depuis plus de 26 ans dans le département de la Lékoumou, la Caisse Locale MUCODEC Sibiti compte près de 2 383 sociétaires. Son fonctionnement est assuré par une équipe composée de : trois salariés dont un Gérant, plus dix élus, membres du Conseil d'Administration.



Le Directeur Général des MUCODEC

Les MUCODEC ont développé dans la communauté urbaine de SIBITI, une relation durable avec les habitants et les entreprises locales. Cette relation de confiance se concrétise en effet, « Le sociétaire inscrit au numéro n° est encore actif jusqu'à ce jour, il s'agit de M. Antoine MOUTSOU, Secrétaire du Bureau du CA actuel, sa fidélité aux MUCODEC demeure exemplaire. » précisait le Président de la Caisse de SIBITI **Flaubert MBANI** lors de son discours à l'inauguration de la dite Caisse. Ainsi, les MUCODEC ont su maintenir leur ancrage territorial, en adoptant une démarche d'institution mutualiste, fière de ses valeurs et de ses origines agricoles. Partenaire fiable, elles sont un acteur majeur de l'économie de la région, et participe efficacement au développement de notre pays.

Une institution performante, dynamique et rentable

La Caisse Locale MUCODEC Sibiti a connu une évolu-



Façade principale de la Caisse Locale MUCODEC Sibiti

tion constante. Elle a été alors délocalisée à Pointe-Noire, puis à Nkayi. C'est le 18 mars 2003 qu'elle a été ramenée à Sibiti, où elle était logée dans le bâtiment de l'ancien magasin OFNACOM, et puis dans les bureaux de la MUGEF, suite aux travaux de la municipalisation accélérée de Sibiti en 2014.

C'est justement pendant cette municipalisation que se faisaient les travaux de construction de ce bâtiment. Avec des résultats en progression, la MUCODEC Sibiti dispose de moyens lui permettant de poursuivre ses ambitions. En effet, la Caisse Locale MUCODEC Sibiti participe activement à irriguer l'ensemble des activités de son territoire. Elle soutient les initiatives économiques locales en donnant aux artisans, commerçants et jeunes entrepreneurs les moyens de réaliser leurs projets.



Président du Conseil d'Administration Fédéral des MUCODEC

MUCODEC Madingou « Berceau » des MUCODEC dans le département de la Bouenza

La Caisse Locale Madingou à 31 ans d'existence, à l'origine de cette aventure, qui débuta en 1981, des petits producteurs agricoles créent sous l'égide du CICM, une coopérative dénommée COOPEC. Celle-ci se transforme en établissements de Crédits Mutualistes dès 1989 et devient ainsi Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (MUCODEC), un réseau mutualiste, identique au Crédit Mutuel français.

C'est donc le 04 juin 1984 que fût créée la Caisse de Madingou, la première Caisse du réseau des MUCODEC. Naguère située sur l'avenue de la Gare (Madingou gare), la Caisse Locale MUCODEC Madingou a ouvert ses portes au nouveau siège le 09 mars 2015, sise ancienne route nationale, à côté de la Gendarmerie (à Madingou poste).

Inauguration du nouveau siège

Des temps forts ont animés l'inauguration de la Caisse Locale MUCODEC Madingou. Après les allocutions du Directeur Général et du Président Fédéral succèdent la coupure du ruban symbolique par le Directeur de Cabinet du Préfet de la Bouenza, lui-même sociétaire des MUCODEC. Le bâtiment abritant la Caisse Locale Madingou est flamboyant neuf. Situé au cœur de la communauté urbaine de Madingou, il possède un cadre spacieux et moderne qui représente à travers son plan type, la véritable dimension des Caisses MUCODEC de l'intérieur du pays. En effet, le bâtiment, s'étend sur 173 m², avec une cour de 199 m². Il comporte 15 pièces dont un hall d'attente de 36 m², 3 bureaux, 2 guichets, 1 salle de réunion

UN ENRACINEMENT MUTUALISTE FORT

* La MUCODEC Madingou compte près de 2590 sociétaires, détenteurs des parts sociales.

* Régulièrement informés de la vie de l'entreprise, ils sont eux-mêmes représentés par 10 administrateurs élus, en prise directe avec le tissu économique local.

et des espaces techniques. Le coût des travaux par m² a coûté 1 916 000 FCFA financé totalement sur fonds propres MUCODEC.

Pour la petite histoire, la CLM Madingou représente le berceau des MUCODEC. En effet, c'est à Madingou que fut créée la première Caisse Locale du réseau MUCODEC. De toutes les Caisses MUCODEC, l'inauguration de celle-ci est sans doute la plus symbolique..

Pour relever le caractère émouvant de cette cérémonie, le Président Fédéral des MUCODEC Roger BOUDIMBOU a tenu à rendre hommage à cette Caisse mère au travers de son discours à l'inauguration de la Caisse Locale MUCODEC Madingou « En m'exprimant ainsi, au delà de cette cérémonie, je voudrai rendre un hommage mérité aux pionniers de notre Institution Mutualiste



Mme. le Maire de Madingou

qui, il y a 31 ans, ont cru en un idéal, celui de se soutenir réciproquement en admettant que « tous pour un, un pour tous » pouvaient mettre ensemble leurs épargnes et financer les micro crédits susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la postérité. Aujourd'hui, encore plus proche de vous, des caisses ayant vu le jour en même temps que la vôtre ont été fermées faute de rentabilité. Les sociétaires, les élus et les salariés de la CLM Madingou ont gardé allumé le flambeau. Je les en félicite vivement ».

Un model de développement

Implantées au Congo depuis plus de 31 ans, les MUCODEC sont constituées à ce jour de 53 Caisses Locales et Points de Ventes répartis sur l'ensemble du territoire national et 336 000 sociétaires, 824 personnes œuvrent aux quotidiens des MUCODEC dont 324 élus bénévoles. Le réseau des MUCODEC a collecté auprès de ses membres 163 milliards de FCFA à ce jour, et l'encours de crédits est de 89 milliards de FCFA. Ils ont octroyé 76 milliards de crédits en 2014 pour 103 000 demandes accordées, en 2015, la même tendance va se poursuivre.

Inspiré du model mutualiste français, Les MUCODEC ont repris un principe simple : associer des personnes physiques au sein d'une association mutualiste, afin de garantir collectivement les prêts individuels accordés aux sociétaires. Les MUCODEC ont réussi en trente ans d'existence à :

- valoriser et mettre en relation des ressources et savoir faire locaux ;
 - améliorer la situation des jeunes diplômés en matière d'emploi et de revenu ;
 - décupler la croissance économique au Congo ;
 - satisfaire les besoins et aspirations des congolais par la bancarisation du plus démunis.
- Par le biais de ses Caisses Locales, elles participent au développement de projets locaux ou régionaux, souvent à vocation citoyenne, ce qui lui confère le statut d'acteur de développement. Les MUCODEC sont assurément dans l'horizon bancaire de notre pays un model de développement qui fait l'unanimité. Elles totalisent 31 ans d'existence, c'est la preuve de sa solidité, de sa fiabilité et c'est un gage de sérieux. Cette institution redonne fierté aux congolais. Nous leur souhaitons longévité et que cette aventure débutée il y a de cela 3 décennies dure !!!!!

PAIX DANS LE MONDE

L'ONU entend renforcer sa coopération avec les pays contributeurs de Casques bleus

A l'issue d'une réunion tenue la semaine dernière, les quinze membres du Conseil de sécurité des Nations unies (ONU), ont jugé nécessaire de renforcer la coopération entre l'Organisation et les pays qui fournissent des contingents ou des personnels de police aux opérations de maintien de la paix, afin d'assurer le succès de ces dernières.

Les membres du Conseil ont, par ailleurs, pris note de l'avis du Groupe indépendant de haut niveau et du secrétaire général de l'ONU, sur l'absence de dialogue au moyen de consultations entre le Conseil de sécurité, les pays qui fournissent des effectifs militaires et de police et le Secrétariat de l'ONU « ayant suscité le mécontentement de toutes les parties et provoquant des répercussions sur l'exécution des mandats ». En effet, les quinze ont promis mettre en exergue de nombreux mécanismes susceptibles de faciliter ces consultations entre les trois parties prenantes. Car, « les consultations en cours ne répondent toujours pas aux attentes », ont-ils reconnu.

Dans ce sens, le Conseil insiste « l'importance de tenir des consultations soutenues avec les éventuels pays fournisseurs d'effectifs militaires et de police préalablement à la création et tout au long du cycle de vie d'une mission, pour assurer une concordance de vues sur les mandats et un engagement commun en faveur de leur exécution, étant entendu que ces consultations ne devraient pas retarder la mise en place d'une mission ».

Le Conseil de sécurité entrevoit d'intensifier les échanges de vues détaillés sur les difficultés opérationnelles rencontrées par les pays qui fournissent des contingents et des personnels de police. Le scandale de viols présumés sur des mineurs en Centrafrique et RD. Congo commis par des soldats onusiens dans l'exercice de leur mission. Les derniers cas enregistrés en RCA continuent d'agiter les Nations unies et certains Etats contributeurs comme la France. Le patron de l'ONU a dû remplacer le chef de la mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca), Babacar Gaye. Une enquête a été ouverte en août sur quelque 57 allégations d'abus sur des civils, dont 11 concernant des cas d'abus sexuels sur des enfants. Ban Ki-moon a rappelé à l'occasion d'une visioconférence avec les envoyés spéciaux des seize missions de l'ONU qu'ils étaient « directement responsables du maintien de la bonne conduite et de la discipline au sein de leur mission ».

Enfin, le Conseil reconnaît que le succès des opérations de maintien de la paix « reposera de plus en plus sur une solide collaboration, dès le départ, entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales et il invite à cet égard le Secrétariat à procéder à des consultations avec les organisations régionales concernées, en particulier l'Union africaine, surtout en cas de passage d'une opération de maintien de la paix régionale à une opération des Nations unies ».

Fiacre Kombo

DIPLOMATIE

Le Soudan rompt ses relations avec l'Iran

Alors qu'il y a une recrudescence des tensions entre les pays chiites et sunnites depuis l'exécution, par l'Arabie saoudite, d'un chef religieux chiite, cheikh Nimr Baqer al-Nimr, le Soudan vient d'annoncer la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Iran. La décision a été rendue publique, le 5 janvier, par le ministre des affaires étrangères.

Selon le ministre soudanais, cette décision fait suite à une attaque de l'ambassade du royaume d'Arabie saoudite à Téhéran et de son consulat à Machhad. D'autant plus qu'elle a été jugée comme un abus flagrant des lois internationales. « Le gouvernement soudanais a résolu de rompre, avec effet immédiat, ses rapports diplomatiques avec la République islamique d'Iran », a déclaré, le

ministre des affaires étrangères. Tout en précisant que c'est avec l'arrivée au pouvoir à Riyad de Salman ben Abdalaziz al-Saoud, notamment après la mort de son demi-frère, le roi Abdallah que Khartoum vit ce tournant.

« Jusqu'à présent, le Soudan était un allié indéfectible de Téhéran. Et, depuis un an, le général Omar el-Béchir multiplie les stratégies pour se rapprocher de Riyad, des pays du Golfe, des Emirats et de l'Egypte, en cherchant à rompre son isolement. La décision du Soudan de mettre un terme à ses relations diplomatiques avec l'Iran chiite est à placer véritablement dans ce contexte régional. C'est ainsi que Khartoum a rejoint la coalition formée par Riyad pour combattre les rebelles Houthis au Yémen » a ajouté le ministre.

Rock Ngassakys

SOMALIE

La pêche étrangère illégale, un nid pour le retour à la piraterie

Un rapport du programme Secure Fisheries [Protéger la pêche] constate « un épuisement des stocks, une perte de revenus pour les Somaliens et des violences contre les pêcheurs locaux », dus aux bateaux de pêche industrielle étrangers. Ce qui « menace de provoquer un soutien local à un retour de la piraterie », souligne le rapport, qui explique aussi que les chalutiers étrangers pêchant illégalement « prélèvent à leur capaci-

té maximum les stocks de thon, d'une haute valeur commerciale, ne laissant aucune place aux Somaliens pour tirer profit de leurs riches eaux maritimes ». Et que les bâtiments de pêche étrangers sont toujours perçus comme une menace envers les moyens de subsistance des pêcheurs somaliens et les Somaliens estiment qu'ils ne peuvent se défendre seuls contre cette menace.

Noël Ndong

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CAPÉCO AFRICA

Le magazine du développement économique de la Zone CEEAC



Le magazine économique de référence en Afrique centrale



www.capecoafrika.com



À l'occasion de la nouvelle année, Laurent Taieb, Directeur Général du magazine CAPÉCOAfrica, et toute son équipe adressent leurs meilleurs vœux au Président de la République SEM Denis SASSOU N'GUESSO et aux membres du Gouvernement.

Nous souhaitons de tout cœur que le Congo poursuive sa voie du développement et de la stabilité.

Brenda Lopes - Responsable de communication
 Immeuble MFOA 4 – Quartier CQ33 – Poto-Poto – Brazzaville – République du Congo
 Tél. : +242 05 766 26 86 – E-mail : blopes@interafmedia.com

MUSIQUE

Djason philosophe a ramé sa pirogue au Karaoké bar Les Diplomates



Djason philosophe sur scène avec ses collègues artistes musiciens et chroniqueurs de musique

C'est dans la nuit du 2 au 3 janvier de l'année 2016, que le philosophe de la musique congolaise, Djason the Winner, El Caliente, Mwana suka ya Nzambé et son orchestre Super Nkolo Mboka, ont «ramé les pirogues» (nouvelle danse) au Karaoké bar Les Diplomates. Ce concert annonce des lendemains meilleurs pour l'artiste au regard de son programme annuel déballé au cours de cette soirée.

Organisé par l'émission Fiesta Tombola Bouaka de Ludovic Abbia, le concert s'est déroulé en présence des conseillers du président de la République, respectivement en charge de la culture et des arts, Lydie Pongault et celui en charge des institutions, Yves Ickonga. On a également noté la présence d'une pléiade d'artistes musiciens, parmi lesquels : Zara Umporio, Jonas le grand Rebelle, Palmède Atipo...

Le spectacle a commencé par la prestation des poulains de Djason philosophe. Toute l'ossature du groupe

Super Nkolo Mboka était présente. De Boloko à Ossebi en passant par Davorma, Chawarma (l'animateur), Kirikou, Miguel, Chadril, Espérant, ont égayé le public par deux jolis morceaux, avant que le philosophe de la musique congolaise, Djason the Winner, El Caliente ne monte sur le podium.

C'est finalement à 23h20 que ce dernier, le seul artiste qui a su tronquer la philosophie à la musique, ait fait son apparition dans la salle du Karaoké bar Les Diplomates. Nostalgique, l'artiste a d'abord interprété une vieille chanson de son premier groupe Swede-Swede. Ensuite, il est revenu sur la Rumba congolaise.

Pêcheur ya mundélé est la première chanson rumba qu'il a entamée. C'est une très belle mélodie qui débute par la voix angélique de Boloko pour terminer par la combinaison de tous. Eniala x, Ba loves, sont d'autres rumbas, que l'artiste a interprétées. Il a aussi entamé le rythme sud-améri-

cain avec la Samba brésilienne, suivie de la Salsa de Cuba

Afin de mettre le public dans le show, Djason et les siens, Chawarma l'animateur en premier, ont fait vibrer la salle avec des danses comme Tokulia, Luka kayi-mwasi oboso-olomi ongon-go, Malade ya ndéké...

A la fin du concert, le philosophe de la musique congolaise a communiqué avec tous les artistes musiciens qui étaient venus le soutenir ainsi que les chroniqueurs musicaux. Il a, par ailleurs, saisi cette occasion pour annoncer la sortie imminente, sur le marché du disque, de son nouvel album *Multi-color*. Cet album qui intervient après winner, vient pour combattre la monotonie musicale, car il brasse plusieurs genres musicaux.

Le jeune Gweza se fait découvrir au grand public

Peu avant la montée sur scène de Djason philosophe, le public a assisté à une véritable démonstration de

l'artiste musicien congolais, maître Gweza, évoluant dans le genre tradi-moderne. Lui et son groupe ont interprété deux chansons émanant de son nouvel album Kimia contenant six titres. Parmi ces chansons, il y en a une dans laquelle, il prodigue des conseils aux femmes qui n'aiment pas les enfants de leurs maris issus des premiers lits, de même que les belles mères qui n'aiment pas leurs gendres (masculins ou féminins).

Le public aura retenu le passage de maître Gweza et son groupe. Ils ont été formidables dans la chorégraphie, respectant minutieusement les pas de danse de leur terroir de Makotipoko (localité située dans la partie nord-est du Congo).

Outre la musique, il y a eu aussi la prestation théâtrale du groupe Vision d'Afrique. C'est un groupe théâtral et cinématographique évoluant à Brazzaville.

Bruno Okokana





**Assurances et
Réassurances du
Congo**

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

**Une équipe jeune et dynamique
à l'écoute de vos besoins**

DIALOGUE NATIONAL

Les spirituels s'en mêlent

Les chefs religieux demeurent convaincus que chaque composante, par amour pour le pays, garde cependant une fenêtre ouverte propice aux échanges pour l'intérêt suprême de la nation.

Depuis que le chef de l'État a convoqué le dialogue par voie d'ordonnance, la dynamique mise en branle bat de l'aile. Plus les jours s'égrènent, plus le concept tend à perdre de son actualité. Dans l'opinion, l'on s'interroge si finalement ce forum national tant attendu aura lieu eu égard à l'impasse politique qui gangrène actuellement le pays sur fond d'incertitudes par rapport aux échéances électorales de 2016. Alors que tout paraît être bloqué face à l'immobilisme des animateurs des institutions visiblement dépassés et à court d'initiatives, les leaders religieux ont décidé de faire bouger les lignes. Tout le monde ou presque, dans la sphère sociopolitique, est convaincu de la nécessité de débloquent le processus électoral par le dialogue, cependant la tendance est toujours au repli sur soi, au refus d'aller vers l'autre.

Les évêques catholiques ont été les premiers à donner le ton en initiant une mission de bons offices auprès de toutes les parties prenantes. Du 28 au 30 décembre,

ils ont initié des consultations auprès des forces vives du pays en exhortant leurs interlocuteurs à adhérer au schéma du dialogue. Du chef de l'État aux animateurs des institutions en passant par les membres de l'opposition, de la majorité et des organisations de la société civile, tous ont été consultés par les « Princes de l'Église » qui ont sanctionné leur démarche par un communiqué. Tout en réitérant leur appel à un dialogue répondant aux aspirations de tous pour l'intérêt supérieur du pays, les évêques ont mis en place un comité de suivi chargé « de maintenir le contact avec tous les protagonistes, susciter et consolider la confiance mutuelle et encourager les initiatives visant la relance du processus électoral ». À la suite des évêques catholiques, d'autres initiatives allant dans le même sens ont été observées dans les rangs des hommes de Dieu à l'instar des responsables des Églises de réveil. Une délégation des leaders de cette tendance religieuse ont été reçus en audience le 5 janvier par le président de l'Assemblée nationale avec, au menu, la problématique du dialogue. Chef de la délégation, le pasteur Albert Kankenza a réaffirmé la constance et le plein soutien des Églises de réveil à la pensée du chef de l'État sur le



Les évêques catholiques reçus en audience par le chef de l'État

dialogue. C'était l'occasion pour ces spirituels de réaffirmer leur soutien à l'initiative présidentielle pour laquelle ils assurent œuvrer dans le sens de sa matérialisation. Entre-temps, d'autres structures chrétiennes indépendantes à l'image de la Dynamique chré-

tienne pour l'unité et le développement continuent de jouer leur partition en solo avec, pour credo, la tenue d'un dialogue censé déboucher sur la paix durable et le développement du pays. Les uns et les autres mettent en avant-plan la réconciliation, la

repentance et le pardon comme objectif fondamental du dialogue national espérant qu'à la fin, le pays pourra arpenter une nouvelle voie, celle de la paix et de la concorde nationale censée booster son émergence.

Alain Diasso

JUSTICE INTERNATIONALE

Cardc veut sensibiliser le Parlement et les journalistes congolais sur la Cour africaine

La Coalition de la RDC pour la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (Cardc) projette de sensibiliser, dans les prochains jours, les deux chambres du Parlement congolais et les journalistes sur cette cour dont le pays devrait ratifier le protocole et reconnaître la compétence sur son territoire.

Des sources proches de cette structure récemment créée en RDC font état des préparatifs pour la réussite d'une journée voulue, à la fois, pédagogique et d'engagement citoyen. À en croire ces informations, des responsables des organisations de la société civile, membres de la Coalition, peaufinent déjà les termes de référence pour un colloque qui ne devrait pas non seulement concerner les députés, sénateurs et journalistes mais pourra s'étendre aux fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, maillon important dans la confection d'instruments régissant des rapports entre États.

Cette journée d'échanges, note-t-on, pourra réunir juristes et experts ayant déjà presté à plus d'un titre dans les juridictions internationales pour expliquer aux sénateurs et députés nationaux l'option à lever par la RDC



Désiré-Israël Kazadi (à droite) intervenant, assis à côté du président de la Cour africaine, lors des travaux de N'Djamena Photo Droits tiers

de ratifier le protocole relatif à la charte africaine, fort de trente-cinq articles et de déposer sa Déclaration de reconnaissance. Le colloque annoncé pour fin janvier pourrait porter, sauf modification, sur l'objet de la création de la Cour, ses compétences, ses avis consultatifs, sa saisine, la recevabilité de ses requêtes et leur examen, et sur le droit applicable.

Relancer le débat sur la ratification du protocole de la Cour africaine

À la Coalition, on explique que ce

sera une occasion de relancer le débat longtemps laissé en veilleuse au pays. « Si la RDC a ratifié sans atermoiements le Statut de Rome de la CPI, il serait fort inconcevable qu'elle ne ratifie pas le protocole d'une juridiction domestique. D'où la sensibilisation de ceux qui initient des lois et vulgarisent l'information », a expliqué le focal de la Cardc, M. Kazadi.

La Coalition de la RDC pour la Cour africaine, rappelle-t-on, est née au lendemain des assises ré-

gionales de N'djamena sur la sensibilisation sur la Cour africaine. C'est à M. Kazadi, journaliste de formation, spécialiste en communication des institutions et actuellement en droit privé et judiciaire, que le travail de sensibilisation a été confiée au pays au regard de son expérience. Pour le Tchad, la même tâche a été attribuée à Madjiasra Nako, journaliste et correspondant de Radio France internationale, et au Cameroun, c'est à une journaliste, spécialiste en communication institution-

nelle et éditrice d'un magazine de promotion des institutions de l'Union africaine, que le travail de mobilisation a été confié.

La Cour a été mise en place en vertu de l'article 1 du protocole relatif à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une cour africaine pour compléter le mandat de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, l'objectif étant de renforcer la protection des droits de l'homme sur le continent.

Dans la justification du choix de Kazadi, des sources évoquent les annales du mouvement associatif congolais, qui rappellent que ce Congolais est le fondateur de Freedom for journalist, l'une des principales organisations de défense et de promotion de la liberté de la presse en RDC, et membre de la Coordination de la Coalition nationale pour la CPI, puis respectivement fondateur de JPDH (Journalistes pour la promotion et la défense des droits de l'homme), du RJJT (Réseau des journalistes pour la justice transitionnelle), et du CJCPM (Collectif des journalistes congolais contre la peine de mort), membre de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

Lucien Dianzenza

TAXIS-MOTOS

Plus de quarante-quatre mille conducteurs en RDC

Apparue en Afrique de l'Ouest dans les années 1980, ce mode de transport adapté à la desserte des zones très reculées a connu une véritable explosion dans le pays. En 2015, l'Association nationale des initiateurs et propriétaires de taxis-motos du Congo (ANIPTMC) a enregistré plus de vingt-cinq mille motos-taxis dans la seule ville de Kinshasa et plus de dix-neuf mille autres taxis-motos dans les provinces du pays.

Le phénomène taxi-moto a pris une ampleur sans précédent en RDC, particulièrement dans les grandes villes du pays. Pourtant, les statistiques disponibles sont loin de refléter la réalité sur le terrain. En effet, l'État congolais n'est pas arrivé, du moins à ce stade, à présenter un chiffre officiel en raison de la difficulté à assurer une transition de l'informel au formel de cette activité plutôt atypique et très prisée par les jeunes au chômage. Malgré tout, les données collectées de manière informelle montrent un mode de transport en pleine croissance. L'expérience camerounaise

La ville de Douala (Cameroun), réputée pour l'omniprésence des taxis-motos, comptait en 2003 environ 22 000 motos-taxis pour une population urbaine estimée à l'époque à un peu plus de 2 millions d'habitants. Traditionnellement, beaucoup de jeunes déscolarisés et pauvres arrivaient à générer des revenus grâce à cette activité. Concrètement, Douala a bénéficié de 30 000 emplois directs (soit deux fois plus que l'ensemble des autres modes de transport réunis dont l'autobus, le minibus, le taxi et

le transport clandestin) et de beaucoup de petits métiers de réparateurs et vendeurs de pièces détachées au cours de la même période. Kinshasa dépassé

Comme pour Douala, l'autorité urbaine n'est pas en mesure de présenter un chiffre officiel du nombre de taxis-motos en service. En effet, chaque jour, une nouvelle moto est mise en circulation. S'il a fallu six ans pour que le parc de motos-taxis doualais soit multiplié par deux, l'on imagine le rythme de développement de l'activité dans une grande mégapole comme Kinshasa qui est confronté également aux causes responsables de l'explosion du phénomène à Douala. Pour nombre d'analystes, il est temps de réfléchir sur les réponses durables aux besoins de déplacement des populations africaines.

Créée en 2014, l'Association ANIPTMC chargée des conducteurs des motos-taxis a du pain sur la planche. Certes, ces engins à deux roues ont facilité le transport dans les coins reculés du pays mais, en retour, l'on compte un nombre important d'accidents de circulation provoqués par les motos-taxis. Pire, certains des conducteurs sont mêlés à des attaques contre des paisibles personnes au point de pousser les autorités compétentes à interdire la circulation des motos-taxis la nuit. Une mesure d'ailleurs superbement ignorée par les concernés. L'un des grands défis de l'Association est de contribuer efficacement à la formation de ses membres en matière de civisme et du code routier.

Laurent Essolomwa

MONUSCO

Retrait en vue de 1700 casques bleus supplémentaires

La proposition du secrétaire général de l'ONU contenue dans son dernier rapport transmis au Conseil de sécurité devrait, en principe, réjouir les autorités du pays soucieuses de s'affranchir au plus vite de la tutelle onusienne avec qui les relations se sont considérablement dégradées.

Dans son dernier rapport sur la situation sécuritaire en RDC transmis le 5 janvier au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU Ban-Ki

une réorganisation du fonctionnement de la Monusco. Le secrétaire général de l'ONU estime que le moment est propice de réorienter davantage la mission onusienne vers des tâches de police dans la perspective des élections de novembre prochain. Les effectifs retirés devraient, dans son entendement, être reversés dans la composante police dans le cadre de sa mission de protection des civils surtout à l'approche des échéances

électorales. Car, pense-t-il, les tensions politiques déjà perceptibles en RDC risquent de déboucher sur des violations généralisées des droits de l'homme si rien n'est fait pour les apaiser. Toutefois, Ban-Ki-moon n'exclut pas la possibilité, pour les casques bleus, de se redéployer au complet en cas de besoin. D'autant plus que le plafond de la mission fixée à 21000 unités reste quant à lui inchangé.

Notons que cette réduction, si jamais elle est entérinée par le Conseil de sécurité de l'ONU censé en discuter la quintessence la semaine prochaine coïncidant avec le renouvellement du mandat de la Monusco attendu avant fin mars 2016, sera la deuxième en moins de deux ans. Pour rappel, la Monusco avait déjà réduit au mois de mars dernier de 2000 soldats son effectif sur les 20000 que comptait la mission alors que le gouvernement lui exigeait une réduction d'environ 6000 hommes dans le cadre d'une stratégie du retrait progressif des casques bleus sur le sol congolais.

Alain Diasso



Une patrouille de la Monusco

moon soutient clairement l'option du retrait de 1700 unités supplémentaires de la Monusco. Un retrait qu'il veut progressif et qui, de son point de vue, ne devrait pas, en principe, affecter la Monusco dans l'accomplissement de sa mission. Préoccupé par la montée des tensions politiques en RDC au fur et à mesure que se rapprochent les échéances électorales sur fond d'incidents sécuritaires et des violations des droits de l'homme en nette augmentation, Ban-Ki-moon pense déjà à

DÉPÉNALISATION DES DÉLITS DE PRESSE

FFJ salue l'implication du gouvernement dans le débat

Pour l'ONG, l'ouverture d'un débat avec les organisations professionnelles des médias à l'initiative du gouvernement et des partenaires extérieurs est essentielle dans un pays qui chemine vers la démocratie.

Dans un communiqué publié fin décembre, l'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist Afrique (FFJ) s'est réjouie de l'implication du gouvernement dans le débat sur la dépénalisation des délits de presse en RDC.

Cette ONG a, en effet, noté que l'ouverture d'un débat avec les organisations professionnelles des médias à l'initiative du gouvernement et des partenaires extérieurs est essentielle dans un pays qui chemine vers la démocratie. «FFJ avait soumis un projet sur la problématique de la dépénalisation des délits de presse au ministère de la Communication et des Médias et voir le ministre y accorder son at-



Les professionnels des médias lors d'une activité de la Ceni Photo John Bompengo

tention prouve que nos actions sont suivies et nous pensons qu'ensemble, nous pouvons concourir à créer un environne-

ment favorable à l'exercice de la liberté de la presse en toute sécurité », a déclaré le chargé d'assistance légale à FFJ, Me

Gérard Nkashama. FFJ pense, a ajouté l'adjoint chargé de l'assistance légale au sein de cette ONG, Me Éme-

ry Katanda, que le ministre Mende peut davantage refléter une meilleure image de son ministère en initiant, avec notre contribution, un projet de loi portant dépénalisation qui viendrait renforcer la loi actuellement annotée sur la liberté de la presse que nous allons pouvoir faire endosser par un élu du peuple.

On rappelle que FFJ avait apporté une expertise considérable dans la loi sur l'exercice de la liberté de la presse, laquelle loi des dispositions jugées liberticides ont été extirpées alors que cette organisation suit de près l'implication du gouvernement auquel elle demande de faire rouvrir les médias et de faire libérer les journalistes gardés au secret et emprisonnés. « Ce sera une détente indispensable, préalable à un dialogue entre acteurs politiques et de la société civile à laquelle appartient la presse », a conclu Me Katanda.

Lucien Dianzenza

CHAN RWANDA 2016

Ibenge rend publique la liste définitive des vingt-trois de la RDC

Parmi les vingt-trois joueurs, on compte huit joueurs de V.Club, quatre du DCMP, trois du TP Mazembe de Lubumbashi. CS Don Bosco de Lubumbashi, FC Renaissance du Congo et FC MK de Kinshasa délèguent chacun deux joueurs, alors que Shark XI FC de Kinshasa et FC Saint-Eloi Lupopo ont chacun un joueur dans cette sélection A' de la RDC qui s'apprête à prendre part au Chan au Rwanda.

C'est finalement le 6 janvier vers 16 heures que le sélectionneur des Léopards locaux de la RDC, Florent Ibenge Ikwange a communiqué la liste des vingt-trois joueurs retenus pour la phase finale de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2016. À l'absence du sélectionneur empêché, c'est le media officer de la Fédération congolaise de football association (Fécifa), Jerry Angengwa, qui a remis la liste aux journalistes présents au siège de la Fécifa. Il y a donc trois gardiens de but, sept défenseurs, sept milieux de terrain et six attaquants. On y compte



Florent Ibenge a retenu vingt-trois joueur pour le Chan Rwanda 2016 Photo universfm.org

huit joueurs de V.Club, quatre du Daring Club Motema Pembe (DCMP), trois du Tout-puissant Mazembe de Lubumbashi, deux joueurs du FC Renaissance du Congo (club évoluant au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa -Epfin- et actuel premier de cette compétition locale), deux

du FC MK, deux autres du CS Don Bosco de Lubumbashi. Le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi et la formation de Shark XI FC de Kinshasa y délèguent chacun un joueur.

Les vingt-trois joueurs sont issus de la liste des trente-deux présélectionnés publiée il y a quelques jours par Florent

Ibenge. Parmi les joueurs prometteurs qui n'ont pas eu la chance d'être retenus, il y a notamment Manga, alias Cissoko, du FC Renaissance du Congo, actuel meilleur buteur du championnat de l'Epfin, ainsi que l'attaquant Joël Musingu, alias Tempo, du Daring Club Motema Pembe de Kinshasa. L'on rappelle que l'ancien milieu de terrain international Roum Matumona (33 ans), actuellement au FC Renaissance du Congo et meilleur passeur du Championnat de l'Epfin ne figurait même pas sur la liste des présélectionnés.

Les vingt-trois présélectionnés Les gardiens de buts retenus sont Landu Makiese Guelord (V.Club), Matampi Vumi Ley (DCMP et Nke Bompili Héritier

(FC Renaissance du Congo); les défenseurs sont Baume-to Junior (Saint-Eloi Lupopo), Bangala Litombo Yannick (DCMP), Bompunga Botuli Padou (V.Club), Kimwaki Mpela Joël (Mazembe), MFuki Kilala (FC MK), Lomalisa Mutambala Joyce (V.Club) et Ngimbi Christian (FC Renaissance du Congo).

Les milieux de terrain étant sur la liste définitive des vingt-trois sont donc Bope Bokadi Merveille (Mazembe), Gikanji Doxa (DCMP), Munganga Omba Nelson (V.Club), Mika Michée (CS Don Bosco), Ngu-dikama Emmanuel-Christian alias Kila (V.Club), Lusadisul Basisila Guy (V.Club) et Tulengi Sindani Ricky (DCMP). Enfin, les attaquants retenus par Florent Ibenge et Mwinzi Zahera sont Luvumbu Nzinga Héritier (V.Club), Ngulubi Kilua Cédric (Shark XI FC), Bolingi Mpangi Jonathan (Mazembe), Mundele Makusu Jean-Marc (V.Club), Mombo Lusala Zacharie (FC MK) et Meschak Elia (CS Don Bosco).

Martin Engimo

CHAN 2016

Les Léopards locaux de la RDC en route vers le Rwanda

Le compte à rebours a commencé pour la participation des Léopards locaux à la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) de football. Et les Léopards font parachever leur préparation en terre rwandaise où sera organisée la compétition.

Les Léopards locaux quittent Kinshasa le 6 janvier pour le Rwanda afin de parachever leur préparation avant le début de la quatrième édition du Chan. Les joueurs du sélectionneur Florent Ibenge jouent en amical le 10 janvier contre les Amavubi du Rwanda. La compétition proprement dite, rappelle-t-on, sera organisée du 16 janvier au 7 février au Pays de mille collines. La RDC est logée dans le groupe B en compagnie de l'Éthiopie, de l'Angola et du Cameroun. Les Léopards débent le 17 janvier face aux Walyas locaux d'Éthiopie.

Mais avant de quitter la capitale, les poulains de Florent Ibenge ont livré quelques matchs de préparation. Aussi ont-ils battu l'AS V.Club le 2 janvier au stade des Martyrs de Kinshasa par deux buts à un, grâce aux buts de Miche Mika à la 5e minute et Jonathan Bolingi Mpangi à la 89e minute. Le milieu de terrain Ikanga Mayimona de V.Club égalisait pour les Dauphins Noirs de Kinshasa à la 24e minute. Le même samedi en première rencontre, la sélection A' de la RDC avait malmené la formation de Santos FC par sept buts à zéro. Et bien avant ces deux matchs, les Léopards locaux avaient dominé l'AS Dragons/Bilima, le 30 décembre 2015 au stade des Martyrs par six buts à zéro, avec les réalisations de Miché Mika (10e et 51e minutes), de Francis Kazadi Kazengu, alias Zadio (32e minute), de Richard Kule Mbombo (43e minute), de Ricky Tulengi Nsindani (53e minute) et de Manga Dianzenza, alias Cissoko. Le même jour en deuxième rencontre, les Léopards s'imposaient face aux joueurs de Shark XI FC par deux buts à un, avec un doublé de Jonathan Bolingi Mpangi du TP Mazembe (28e et 43e minutes). Le latéral droit Djo Issama Mpeko a marqué contre son propre camp pour la réduction du score de Shark XI FC. Il y a quelques jours, Florent Ibenge avait fait connaître une liste de trente-deux joueurs présélectionnés. La liste définitive des vingt-trois joueurs retenus pour le Chan était attendue le 5 janvier, avant le départ pour le Rwanda.

M.E.

FOOT-MERCATO D'HIVER

Mpoku pressenti à Panathinaikos, Nsakala vers Roma

Il y a certainement quelques mouvements des joueurs RD-congolais au cours de ce mercato d'hiver. Selon des rumeurs, on parle de Paul-José Mpoku vers Panathinaikos, de Nsakala en route vers l'AS Roma.

Le mercato d'hiver est ouvert depuis le 1er janvier 2016 et l'on s'attend à des mouvements des joueurs. Du côté des joueurs rd-congolais, certaines rumeurs circulent déjà sur d'éventuels transferts. Selon la presse grecque relayée par le quotidien belge Het Laatste Nieuws, le milieu offensif rd-congolais Paul-José Mpoku pourrait quitter Chievo Verone en Italie pour Panathinaikos.

Le néo-international congolais ancien du Standard



Fabrice Nsakala

de Liège -qui a choisi de jouer pour la sélection de la RDC après avoir été capitaine des sélections de jeunes de Belgique- a effectué une saison en dent de scie au club italien. Si ce transfert venait à être conclu, Panathinaikos pourrait se présenter comme un tremplin pour ce joueur pétri de talent avant de



Paul José-Mpoku

rebondir peut-être dans le championnat anglais, lui qui appartient au club qatari d'Al Gharafa.

Quant au latéral gauche international RD-congolais Fabrice Nsakala, il serait dans le viseur d'AS Roma. Le club romain aurait approuvé 3,5 millions d'euros et les dirigeants des Mauves de Bruxelles seraient sur le point de boucler le transfert, indique le quotidien transalpin Tutto.

À propos d'autres rumeurs, rappelons l'intérêt d'Inter de Milan d'Italie pour le milieu excentré Yannick Bolasie de Crystal Palace en Angleterre. Le numéro 10 du club anglais actuel 7e au classement de la Premier League est actuellement blessé, indisponible depuis décembre dernier à la suite de des pépins physiques et depuis, son club a perdu une place au classement. Son coéquipier en sélection, le défenseur Chancel Mbemba de Newcastle toujours en Angleterre, serait suivi par les recruteurs du Bayern de Munich, selon une rumeur persistante. L'on attend voir la fin de ces mouvements d'ici le mois de février.

M.E.

VOLLEYBALL

Le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques débute aujourd'hui à Brazzaville

Sept équipes nationales, sur les vingt-trois attendues, entrent en compétition ce 7 janvier au gymnase Henri-Eléndé, près du stade Alphonse-Massamba-Débat, dans le but d'obtenir le ticket de Rio où se disputeront les J.O l'année en cours.

L'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, médaillée d'or aux onzièmes Jeux africains, la RD Congo, le Nigéria, le Cameroun et le Congo, pays hôte, vont en découdre pour se faire le statut de représentant de l'Afrique aux Jeux olympiques Rio (J.O) 2016. Car, seule l'équipe qui sera sacrée championne de ce tournoi qualificatif ira représenter le continent au Brésil. Les autres meilleures perdantes prendront part à une compétition inter continentale qui sera pour eux une dernière chance pour se qualifier.

Le prix du ticket, pour ces J.O, ne sera donc pas moins cher quand on sait que ce sont les grandes nations du volleyball africain qui s'en disputeront. La plupart de ces équipes se connaissent puisqu'elles ont récemment pris part aux onzièmes Jeux africains, certaines se sont même affrontées notamment l'Algérie et le Congo en finale. Dans les rangs des Diabes rouges, les athlètes évoluant à l'étranger avaient déjà regagné le pays pour composer avec les locaux. L'équipe nationale s'est préparée pendant près d'un mois à Brazzaville. L'heure de la vérité est enfin arrivée pour montrer de quoi elle est capable.

Sur le plan organisationnel, tout est fait pour que ce tournoi qualificatif aux J.O qui porte le nom du président de la République du Congo, Denis-Sassou-N'Guesso, se déroule dans les meilleures conditions. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a passé en revue toutes les questions y relatives pour s'en assurer lors d'une séance de travail avec la commission d'organisation du tournoi. La commission sécurité, assurée par la Police nationale, est déjà à pied d'oeuvre sur les sites des rencontres, d'entraînements et d'hébergement notamment le village des Jeux à Kintélé. Les autres commissions tout comme les équipes n'attendent plus que le coup d'envoi.

Rominique Nerplat Makaya



Une rencontre de volleyball / crédit photo Adiac

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Les Aiglons ouvriront le bal face à JSP

Le calendrier de la phase aller de la compétition a été publié après plusieurs reports et une longue attente. Le premier match opposera le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) à la Jeunesse sportive de Poto-poto (JSP) le 9 de ce mois au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville.

Il y aura 190 matchs lors de la phase du championnat national. 20 équipes y prendront part. Trois d'entre elles découvrent la première division : Jeunes Fauves (Dolisie), As Kimbonguila (Kinkala) et Pigeon Vert (Pointe-Noire) racheté après le désistement de FC Bilombé. La première division n'est vraiment une découverte pour Pigeon Vert d'autant plus que par le passé l'équipe y a évolué avec des joueurs qui se sont même fait des places en équipe nationale. Pigeon Vert renoue donc avec la ligue 1 après plusieurs années passées en ligue 2. Première journée...

Le samedi 9 janvier à Brazzaville, après le match Cara-JSP, FC Kondzo en découvrira avec Saint Michel de Ouéné (SMO). Tandis que le même jour à Pointe-Noire,



Une des rencontres de la saison passée / crédit photo Adiac

AS cheminot recevra Tongo FC avant que Munisport ne se mesure à V. club qui cette année participera à la Coupe de la CAF. Le lendemain dans la ville capitale, le duel opposera Etoile du Congo à Inter club puis Patronage fera face à la Jeunesse Sportive de Talangai (JST). Dans la ville océane, deux nouveaux venus en première ligue vont s'affronter :

Pigeon Vert-Jeunes Fauves. C'est bien après que l'Association Sportive Ponténégrine (ASP) et La Mancha en découvrira. À Kinkala, chef-lieu du département du Pool, AS Kimbonguila recevra Diabes noirs. Le dernier match de la première journée mettra aux prises AC Léopards de Dolisie et Nico nicoyé dans la capitale de l'or vert.

Deuxième journée...

À Pointe-Noire, V. club recevra SMO le mardi 12 janvier. L'unique match du jour. Il attendra le mercredi 13, à Brazzaville, pour assister aux matchs : Inter club-Patronage et JSP-Etoile du Congo. Dans la ville océane : Pigeon-Vert contre Tongo FC, Minisport-AS Cheminots. Cara fera le déplacement de Kinkala

pour en découbrer avec ASK. Le match 100% Fauves, à Dolisie, opposera AC Léopards aux Jeunes Fauves. Le jeudi 14, un seul match se jouera à Brazzaville. Il mettra aux prises Diabes noirs et JST. Par ailleurs, Nico nicoyé-La Mancha, ASP-FC Kondzo joueront à Pointe-Noire.

Troisième journée...

AS Cheminots effectuera son premier déplacement de la saison à Brazzaville pour rencontrer Inter club le samedi 16 janvier. Le duel Cara-Etoile du Congo s'en suivra. À Pointe-Noire, Pigeon Vert recevra ASP et Munisport sera face aux Jeunes Fauves. Le dimanche 17 du même mois, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le premier match opposera Tongo FC à JSP. Le second mettra aux prises Diabes noirs et V. club. Deux équipes qui cette saison représenteront le Congo à la Coupe de la CAF. Tandis que dans la ville océane, Nico nicoyé affrontera Patronage et La Mancha, SMO. ASK recevra JST à Kinkala, FC Kondzo fera le déplacement de Dolisie pour se mesurer aux Fauves du Niari.

R.N.M.